

Volume 3—Numéro 6

Décembre 2025

MOT DU MAIRE

Dans ce bulletin municipal, vous trouverez un encart présentant le budget de la Municipalité pour 2026 ainsi que le Plan d'investissement triennal. J'adresse de sincères remerciements à l'équipe qui y a travaillé pendant plusieurs semaines. Ces documents reflètent les suggestions du personnel et des membres du conseil municipal.

Notre situation financière

En un mot: elle est bonne! L'Année qui s'achève en a été une de reprise en main en termes de contrôle des finances.

Malgré des pertes constatées en 2024, la direction a réussi à résorber cette situation au cours de l'année. La Municipalité ne touche plus à sa marge de crédit et génère même des revenus d'intérêt grâce à sa gestion efficace.

Voici quelques indicateurs clés du budget 2026:

- Croissance de la richesse foncière de la municipalité, passant de 336 M\$ en 2025 à 344 M\$ en 2026; Saint-Aubert est au troisième rang à l'échelle de la MRC de L'Islet;
- Budget total 2026 de 6,9 M\$, comparativement à 6,2 M\$ en 2025, une hausse modeste découlant de l'inflation, des salaires, de l'énergie, des assurances, etc.
- Maintien d'un taux de taxation bas, passant de 0,72 \$ en 2025 à 0,76 \$ en 2026;

Nos orientations en 2026

Développement dans le périmètre urbain

Nous comptons trouver une solution appropriée pour arriver à développer le périmètre urbain et attirer de nouvelles familles dans le village, tout comme cela se fait autour de nous. Nous avons la chance de disposer d'une belle étendue de terrains vacants, bien situés, pour établir un ensemble résidentiel près des terrains de loisirs (Centre Yvon-Duval), à deux pas de l'école, de la nouvelle garderie, de l'église et de la bibliothèque. Depuis quelques années, notre croissance en termes d'habitation est freinée à cause de l'incertitude entourant la capacité de traitement des eaux usées qu'entraînerait un nouvel ensemble résidentiel.

Environnement

C'est là une préoccupation constante pour la Municipalité. Nous allons poursuivre nos efforts, en particulier pour que l'eau potable que nous produisons et distribuons demeure d'excellente qualité, ce qui est la base des services qu'une Municipalité doit assurer. Le *Plan de protection des sources d'eau potable* sera suivi rigoureusement à cet effet.

Gestion des finances

Tous les postes budgétaires ont été scrutés à la loupe lors de la préparation du budget 2026 et notre vigilance à le respecter sera constante tout au long de l'année.

Loisirs et Culture

Parmi les dossiers qui ont bien évolué au cours de l'année 2025, il faut souligner les gains réalisés en loisirs et culture. Le premier camp de jour à temps complet a été un grand succès alors que 45 familles y ont eu accès pendant sept semaines. Les parents nous ont signifié leur contentement pour ce nouveau service. Le camp reviendra en 2026 à coup sûr!

BUDGET 2026 — HORAIRE DE LA PATINOIRE

D'autre part, la Municipalité a fait l'acquisition cette année d'une scène mobile, un outil très polyvalent nous permettant d'offrir des prestations extérieures tout en gardant les artistes et leur précieux équipement à l'abri. Selon les modalités d'entente avec la MRC de L'Islet, principal bailleur de fonds de cet équipement, nous le rendons aussi disponible en location aux localités avoisinantes.

Participation citoyenne à la vie municipale

Les diverses responsabilités des élues et élus (comités de travail et autres représentations) ont été attribuées lors de la séance ordinaire du conseil du mois courant. Nous vous invitons cordialement à exprimer vos besoins à l'élue ou l'élu de votre district ou à la personne responsables du dossier qui vous occupe. Dès qu'il sera possible et opportun, nous souhaitons impliquer les membres de la communauté et les organismes, particulièrement au comité qui se penchera sur le développement du cœur du village et sur celui concernant le lac Trois Saumons. Des précisions seront transmises en début d'année 2026 à ce sujet.

Regroupement municipal

Comme mentionné lors de la séance du conseil du 2 décembre courant, l'intention du conseil municipal est de rendre publique l'étude réalisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dès qu'elle sera disponible, et de présenter les avantages et les inconvénients d'un éventuel regroupement. En tout temps, le conseil sera à l'écoute de vos idées et de vos attentes. Une chose est claire: le conseil s'engage à respecter le souhait de la majorité de la population.

Finalement, le conseil commence son nouveau mandat avec enthousiasme et souhaite vous voir nombreux assister aux réunions publiques, en personne ou en visioconférence. Vos questions, vos commentaires et vos suggestions seront toujours écoutés avec respect. Je profite de l'occasion pour offrir à toutes les Aubertoises et tous les Aubertois, au nom du conseil municipal et du personnel, nos vœux sincères pour un très heureux temps des Fêtes et une nouvelle année sous le signe de la santé et de la prospérité!

Votre maire, François Diguer

Notez que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026



LOISIRS D'HIVER—LOISIRS DIVERS

Soirée d'inscription le mercredi 7 janvier,
de 16 h à 18 h 30
en personne, au Centre Yvon-Duval

HORAIRE DE LA PATINOIRE 2025–2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Horaire régulier	18 h-21 h 30	13 h-16 h 30 18 h-21 h 30	13 h-16 h 30 18 h-21 h				
Patinage libre	18 h-20 h	13h-15h 18h-20h	13h-15h 18h-20h				
Hockey libre	20 h-21 h 30	15 h-16 h 30 20 h-21 h 30	15 h-16 h 30 20 h-21 h				

CONGÉ DES FÊTES

	Du 22 décembre 2025 au 5 janvier 2025	24 et 25 décembre 2025	31 décembre 2025 1 ^{er} et 2 janvier 2026
Patinage libre	13 h – 15 h 18 h – 20 h	FERMÉ	FERMÉ
Hockey libre	15 h – 16 h 30 20 h – 21 h	FERMÉ	FERMÉ

STATIONNEMENT INTERDIT EN BORDURE DE RUE

Aucun stationnement n'est permis en bordure de rue ou de route l'hiver, entre 23 h et 7 h, jusqu'au 15 avril. Une amende de 30 \$ est prévue pour tout conducteur de véhicule routier qui ne se conformerait pas à cette directive, en plus de voir son véhicule remorqué. Cette directive est nécessaire pour le déneigement et l'entretien hivernal de nos voies publiques.



Quelques trucs pour disposer des cendres de bois:

- Les utiliser comme fertilisant au jardin;
- Déglacer votre entrée. Tout comme le sel, la cendre de bois est riche en potassium, ce qui fait fondre la glace dans votre entrée pour vous permettre de marcher en toute sécurité.
- Les mettre dans le bac brun.

Dans tous les cas, mettez-les d'abord dans un contenant de métal que vous placerez loin de tout bâtiment ou structure inflammable, pendant au moins 72 h.

ALERTE AU MONOXYDE DE CARBONE (CO₂)

Plusieurs sources de chauffage et modes de cuisson entraînent des émanations de CO₂: poêle à bois ou fournaise au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, fournaise au mazout, etc. Il faut même se méfier des machines à combustion dont le moteur fonctionne dans un garage attenant à la résidence.

Pour éviter une intoxication au CO₂ qui peut être mortelle, procurez-vous un avertisseur de CO₂ et changez-en la pile régulièrement, comme vous le faites pour vos avertisseurs de fumée.



DANS LE NOIR... ON SE FAIT VOIR

Vous marchez en bordure de la chaussée à la brunante ou carrément à la nuit tombée? Rendez-vous visible aux automobilistes. Portez au moins un vêtement clair (le haut ou le bas) avec des appliques réfléchissantes, une lampe frontale ou de poche. Marchez face aux véhicules (côté gauche de la chaussée).

Passez au bureau municipal prendre une ou des bandes réfléchissantes, pour vous et votre famille. C'est gratuit!

Votre sécurité nous tient à cœur.

**À pied,
soyez visible!**



Quoi de neuf à votre bibliothèque?

Venez découvrir et essayer notre nouvelle sélection de jeux de société! Vous pouvez jouer sur place ou les emprunter pour en profiter à la maison. Également, de tout nouveaux *coffres à contes* sont maintenant disponibles! Ils attendent les marmots des services de garde et les jeunes familles pour éveiller l'imaginaire des enfants et enrichir leurs moments de lecture.

Voici quelques titres parmi les nombreux ouvrages récemment arrivés dans notre collection locale:

L'Affaire Aaron Hernandez: grandeur et décadence d'une star de foot américain: une histoire vraie, de James Patterson et Alex Abramovich;
La théorie du bourdon, de Paul Joubert;
Les filles de la femme de chambre, de Sonsoles Onega Salcedo;
Le Vent souffle sur Little Balmoral, de Sophie Jomain.

Que 2026 vous apporte le bonheur simple et profond de plonger dans un bon livre!

Les bénévoles de votre bibliothèque municipale vous adressent leurs vœux les plus chaleureux. Que chaque page tournée soit une découverte, chaque histoire une évasion et chaque lecture un moment de joie partagé. N'oubliez pas d'inscrire sur votre liste de résolutions celle de venir nous rendre visite.

Horaire: mardi et jeudi, de 18 h 30 à 20 h et mercredi, de 13 h à 15 h. (Fermerture des Fêtes: du 19 décembre 2025 au 6 janvier 2026)

Tél.: 418 598-3623

ALERTEMUNICIPALES

Soyez informés immédiatement!

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.
Choisissez le moyen de les recevoir.

Inscrivez-vous gratuitement!

* Pour les résidents de Saint-Aubert seulement.

N'oubliez pas de vous inscrire au **service d'alertes municipales** de Saint-Aubert. Choisissez la façon qui vous convient le mieux :

- . Vous inscrire vous-même via le site internet www.saint-aubert.net/, au bas de la page d'accueil.
- . Nous appeler pour que nous le fassions pour vous au 418 598-3368, poste 205.

Si vous déménagez ou changez d'adresse courriel ou de numéro de téléphone, n'oubliez pas qu'il faut aussi apporter des modifications à votre fiche.

Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité de Saint-Aubert. C'est gratuit et ouvert à toute personne intéressée par ce qui se passe à Saint-Aubert, qu'elle y réside ou non. Passez le mot!

Rendez-vous au bas de n'importe quelle page de notre site internet et cliquez sur *Je m'inscris*, comme sur l'image ci-contre.



Pour des informations au quotidien sur les actualités et les activités à Saint-Aubert, abonnez-vous à nos quatre pages Facebook : [Municipalité Saint-Aubert - Loisirs Saint-Aubert](#) et [Bibliothèque Charles-E.-Harpe et Patinoire Saint-Aubert](#)

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire: François Diguer

Conseillers et conseillères:

District 1: **Corrine Lizotte**
District 4: **Mikaël St-Pierre**

District 2: **Jonathan Jean Labbé**
District 5: **Lucie Turcotte**

District 3: **Pierre Dumas**
District 6: **Claude Morin**

Anne-Marie Dion, directrice générale et greffière-trésorière
Mathieu Pelletier, coordonnateur—Travaux publics
Geneviève Rioux, réceptionniste et adjointe administrative
Isabelle Bernier, trésorière
Valérie Dion, technicienne—Loisirs et Culture

Éric Turcotte, directeur par intérim du service Incendie
Charlaine Tremblay: technicienne en comptabilité
Joanne Savard, réceptionniste
Florence Gauthier, conseillère—Communication et Développement communautaire

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou demande d'information:

14, rue des Loisirs (Québec) G0R 2R0 418 598-3368
Site internet: www.saint-aubert.net
Adresse courriel: administration@saint-aubert.net

Inspecteur municipal: **Louis Chouinard** 418 654-5920 (cellulaire)
urbanisme@saint-aubert.net

Horaires du bureau municipal : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
le vendredi, de 8 h 30 à 12 h